

Ecole de Paugnat
Route de Volvic
63410 Charbonnières-les-Varennes
tel : 04.73.33.55.96.
mel : 0630350N@ac-clermont.fr

TROISIEME CONSEIL D'ECOLE **17 juin 2025**

Présents :

M. Chansard Gérard : Maire de Charbonnières-les-Varennes
M. Lelion Florian : Directeur du Centre de loisirs et du temps périscolaire
Mmes Lopez-Perez Anne, Sahut-Falcin Clémence, Vidal Maëlle, M. Piq Cyril et M. Manenc Patrice,
M. Mondière Aurélien : Représentants des parents d'élèves
Mmes Pansu Amandine, Fahy Laurence, Fassler Laetitia, Bouloc Elodie, Gaëlle Tomas :
Enseignantes
Mme Lesme Delphine : ATSEM des PS-MS-GS (classe de Mme Fassler)
Kaïs De Barros et Léonard Lefèvre : élèves délégués de la classe de CM1- CM2
Mme Rossignol Céline : Enseignante et Directrice

Excusés :

M. Cheminal Laurent : Inspecteur de l'Education Nationale de la Circonscription Riom Combrailles
Mme Brenas Aurélie : Adjointe municipale aux affaires scolaires
Mme Isabelle Schall : Enseignante du RASED
Mme Garnier Caroline : Représentant des parents d'élèves
Mme Calix-Ferreira : ATSEM des PS-MS-GS (classe de Mme Fahy)

1-Bilan du 3ème trimestre

1-RASED

Aide pédagogique

- 3 élèves de CE1 sont suivis en mathématiques deux fois par semaine ;
- 4 élèves de CE2 sont suivis en mathématiques (numération, calculs et problèmes) ;
- 3 élèves en CM1 sont suivis en mathématiques (numération, calculs et problèmes).

Psychologue scolaire

Mme Le Maner a réalisé deux bilans des compétences scolaires en CE2 et un en CE1.
Elle réalise également le suivi de situations d'élèves.

Les membres du Rased remercient la Mairie pour leur participation financière de 1€10 par élève scolarisé.

2-Passages

Deux redoublements ont été décidés par l'équipe enseignante cette année en cycle 1 et 2.

3-Absentéisme

Bilan du taux d'absentéisme sur l'année scolaire 2024-25 :

- en maternelle (PS-MS et MS-GS) : 4,75 % sachant que tous les élèves de petite section sont présents l'après-midi (*année dernière 5,74%*)
- en élémentaire : 4,03 % (*année dernière 3,99%*)

Cette année, nous constatons qu'environ 10% de ces taux concernent des absences pour raisons personnelles (vacances prises sur le temps de classe, week-end rallongés...).

Dans le règlement intérieur de l'école, il est stipulé que « L'assiduité constitue une obligation légale pour tout élève inscrit dans une école. A l'école maternelle, elle se traduit par une fréquentation régulière pédagogiquement indispensable pour la réussite de tous les élèves. » Les absences posent un souci au niveau de la continuité des apprentissages et peut mettre les élèves en difficultés. Nous demandons aux parents d'avoir une attention particulière au sujet de cette problématique.

4-Travaux et achats effectués et à prévoir

Travaux et achats effectués ce trimestre

- Poignée du hall maternelle → la mairie fera revenir la personne qui s'en occupe car il reste des problèmes à régler ;
- Petite étagère en salle de motricité a été installée ;
- Peinture du banc par la Mairie et décoration par tous les élèves de l'école ;
- Passage piéton devant l'école a été repeint.

Les classes de Mme Bouloc et Mme Pansu seront interverties pour la rentrée. La classe des CE2-CM1 de Mme Pansu se retrouvera donc au rez-de-chaussée. Le déménagement aura lieu le mercredi 2 juillet avec l'aide des services techniques. Nous remercions la Mairie pour son aide.

Questions des représentants des parents d'élèves :

● ***En plus de la peinture sur le passage piétons, envisagez-vous de mettre en place des panneaux plus visuels comme ceux installés devant les écoles de Volvic et Moulet-Marcenat (sujet évoqué lors du dernier conseil d'école) ?***

La Mairie va étudier ce qui peut être installé.

M. Manenc, représentant des parents d'élèves fait remarquer que la peinture part très vite.

Travaux et achats à prévoir

- Resuivre les cales porte car certains se sont dévissés ;
- La poignée de la porte du hall maternelle (côté classe de Laetitia Fassler) et celle du hall maternelle (côté Laurence Fahy) → la mairie fera revenir l'entreprise car il reste des problèmes à régler ;
- La porte des placards dans la salle de sieste à refixer ;
- La signalétique « porte de secours » dans la salle des maitres a disparu, il faudra la remplacer.
- Les bancs de la garderie dans la cour sont assez dangereux → ils seront enlevés.

Questions des représentants des parents d'élèves :

● ***Au sujet du PPMS, est-ce que la mise en place d'un système d'alarme dédié aux cas d'intrusion et de risques naturels a été validée par la Mairie ?***

La mairie n'a pas encore regardé. Il faut qu'ils fassent faire un devis.

● ***Quel est l'avancement sur l'étude des moyens d'insonorisation de la cantine ?***

La mairie n'a pas encore travaillé sur ce dossier.

Jeux de cour à choisir

Les maitresses pensent que plusieurs structures en bois seraient idéales pour l'aménagement de la cour et les présentent aux membres du Conseil d'école. Les maitresses aimeraient que les structures conviennent à tous les âges.

5- Intervention des élèves délégués

Les élèves délégués présentent leurs souhaits, leurs remarques et leurs propositions ; le Conseil d'école leur répond.

Nous souhaiterions :

- des filets pour les paniers de basket. → Il n'y en a plus à l'école ;
- des filets pour les cages de foot à l'arrière. → La mairie va regarder ;
- d'autres bancs pour s'asseoir. → Cela est prévu dans les nouvelles structures de la cour ;
- de nouveaux ballons. → Les ballons disparaissent souvent.

- des pneus pour jouer dans la cour. → Les maitresses ont regardé pour un futur cadeau de Noël.
- que le terrain de foot soit marqué et délimiter la zone pour la gym pour limiter les accidents.
→Cela peut se faire avec les petits plots.

Les conseils des élèves remercient les maitresses pour le centième jour d'école, le projet podcast et pour le banc de l'amitié.

Nous aimerions que Mrs Debbie (intervenante en anglais) revienne l'année prochaine. D'autre part, il faut faire attention au jardin car il y a des élèves qui grattent très souvent. En ce qui concerne la cantine, nous aimerions choisir les repas de temps en temps.

→Cela semble compliqué mais Florian va voir en commission cantine.

Serait-il possible de faire venir la diététicienne en classe ?

Les maitresses pourraient inclure toutes les classes de l'école dans un projet autour de la semaine du goût.

Les élèves ont des propositions de projets pour l'année prochaine : astronomie – rencontre avec l'école de Charbonnières. →Les maitresses en prennent bonne note.

Le Conseil d'école félicite les délégués pour leur investissement tout au long de l'année.

6-Sorties scolaires et événements du 3ème trimestre

Dictée du Tour de France

Léonard Lefèvre est un des 8 lauréats de la dictée du Tour de France sur tous les élèves de CM1-CM2 de la communauté de communes.

Une remise des diplômes organisée par RLV a eu lieu jeudi 5 juin en présence de M. le Maire et de sa maitresse.

Léonard aura la chance d'avoir accès aux coulisses de l'étape du Tour qui se déroulera à Ennezat le 14 juillet prochain.

L'ensemble de l'équipe enseignante le félicite.

Rencontres USEP

Plusieurs rencontres USEP ont eu lieu ce trimestre :

Classes maternelles	Orientation	Vendredi 18 avril	Camping de Saint-Eloy-les-Mines
Classes maternelles	Jeux d'opposition	Mardi 6 mai sortie décalée au jeudi 19 juin	Gymnase de Pionsat
CP-CE1 et CE1-CE2	Les enfants refont leurs jeux	Vendredi 9 mai	Stade de Saint Bonnet Près Riom
CP-CE1 et CE1-CE2	Handball	Vendredi 23 mai	Stade de Saint-Eloy
CM1-CM2	Handball	Vendredi 13 juin Ecourtée à cause de la chaleur	Stade de Saint-Eloy
CM1-CM2	VTT	Lundi 16 juin	Les Ancizes-Comps

Incorruptibles

Les élèves ont voté pour leur livre préféré le Mardi 20 mai.

La Mairie nous a mis à disposition une urne, des enveloppes et nous avons pu voter dans les conditions d'élections.

Voici le résultat national :



Ecole des sciences

Jeudi 19 juin les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 passeront la journée à l'école des sciences pour travailler sur le thème de la photographie.
La participation est de 30€ par classe.

Inauguration du projet Podcast CM

Le projet Podcasts **Ça dépote ! Le podcast archéologique pour les jeunes curieux** des élèves de CM1-CM2 touche à sa fin.

Une inauguration aura lieu le samedi 21 juin au musée de Gergovie en présence des parents, des élèves, de M. Le Maire, de toutes les personnes qui ont participé au projet et des membres de l'Education nationale.

Au programme :

- Présentation du projet scolaire, avec écoute collective d'extraits des podcasts ;
- Exposition des réalisations artistiques des élèves et de leurs carnets de bord ;
- Visite du Musée guidée par les élèves
- Goûter de clôture

Kermesse

Mardi 24 juin à l'école de 16h15 à 19h.

La garderie se déroulera exceptionnellement en face aux Petits Loups.

Nous demandons l'aide de parents, grands-parents pour tenir les stands et à la confection de gâteaux. Pour l'instant, nous n'avons pas suffisamment de volontaires.

Visite du Collège

La soirée découverte du collège se déroulera le mardi 24 juin 2025 à partir de 17h30. Les familles et les futurs 6^{èmes} seront accueillis pour une visite.

Spectacle de l'école

Le spectacle de l'école aura lieu le mardi 1^{er} juillet à 18h30 à la salle des fêtes de Paugnat. Chaque classe présentera quelque chose.

L'APE proposera une buvette aux parents et enfants avant et après le spectacle.

M. Lelion a un jeu de clés aux P'tits Loups qu'il nous prêtera pour pouvoir répéter sur la scène.

Soirée des CM2

Cette année, nous organisons le jeudi 3 juillet, une soirée pour les CM2 de toute la commune (Paugnat et Charbonnières) afin de partager un dernier moment convivial avec eux et leurs familles.

A cette occasion, la Mairie offrira aux CM2, une clé USB (demandée dans la liste des fournitures pour la 6^{ème}) et une gourde en inox. Les maitresses remettront aux élèves un livre offert par l'Education nationale L'Odyssée d'Homère.

L'équipe enseignante remercie toutes les personnes qui ont accompagné les classes cette année ainsi que l'ensemble de l'équipe de l'APE.

Nous remercions également Delphine Lesme qui a pris en charge cette année encore, la gestion de la bibliothèque de l'école.

2-Préparation de la rentrée 2025-2026

1- Equipe enseignante

Il n'y aura pas de changement dans l'équipe enseignante.

Mme Gaëlle Tomas continue d'assurer la décharge de Direction de Mme Rossignol le mardi et le complément de temps partiel de Mme Pansu le jeudi.

Par contre, Mme Marie-Cécile Calix-Ferreira quitte l'école et un poste d'ATSEM est donc vacant.

Qu'est-ce que la Mairie a prévu ? la Mairie aurait déjà choisi la personne. La directrice et Laurence demandent à être associées au choix.

2-Prévision des effectifs et répartition

A l'heure actuelle voici les effectifs à la rentrée prochaine :

5 PS, 18 MS, 14 GS, 14 CP, 9 CE1, 17 CE2, 13 CM1, 16 CM2 soit **106 élèves.**

La répartition sera très certainement la suivante (sauf s'il y a de nouvelles inscriptions dans l'été) :

Classe de Mme Fahy : PS-MS-GS

Classe de Mme Fassler : PS-MS-GS

Classe de Mme Bouloc : CP-CE1

Classe de Mme Pansu : CE2-CM1

Classe de Mme Rossignol : CM1-CM2

Questions des représentants des parents d'élèves :

• Avez-vous commencé à travailler sur la répartition des classes pour l'année prochaine ?

Le conseil des maitresses a déjà travaillé sur une prévision de répartition. Celle-ci sera annoncée à la prérentrée, le vendredi 29 août.

La répartition des élèves de PS, MS, GS et de CM1 repose sur des critères pédagogiques, discutés en conseil des maitres ; ils sont donc non discutables par les parents. Nous les remercions de leur compréhension et leur confiance.

Les maitresses de maternelle ont fait le choix de garder globalement les élèves qu'elles avaient déjà cette année car elles les connaissent bien et ils connaissent déjà le fonctionnement de la classe. Le travail est donc optimisé.

3-Budget

Pas de changement par rapport à l'année en cours.

4-ATSEM

Delphine Lesme et une autre ATSEM seront à temps plein sur les deux classes de PS-MS-GS.

5- Sieste des PS

A la rentrée de septembre, il y aura seulement 5 petites sections, les maitresses envisagent de proposer également une sieste en début d'année pour les élèves de moyenne section qui en auront besoin.

6- Natation

Pour l'année prochaine, rien n'est encore décidé mais nous devrions continuer à aller :

- à la piscine de Riom (priorité CP, CE1 et CM2)

- à la piscine de Saint Georges (Pour les classes maternelles et CE2-CM1)

Les parents agréés peuvent dès à présent demander le renouvellement de leur agrément (mail à la Directrice) et les parents intéressés pour accompagner les élèves à la piscine peuvent passer l'agrément de natation en début d'année scolaire.

7- Le ménage d'été et Centre de Loisirs

Le grand ménage d'été sera fait par les ATSEM dans leurs classes le vendredi 4 juillet au soir, samedi 5 et lundi 7 juillet. Une autre personne fera les autres classes.

Deux jours de ménage sont prévus également à la pré-rentrée (avant celle des maitresses pour éviter que l'on se gêne). Les enseignantes remercient le Mairie pour cette initiative.

Le nettoyage des vitres est prévu.

La directrice rappelle que certaines pièces n'ont pu être nettoyées l'année dernière et souhaite que cette déconvenue ne se reproduise pas cette année.

Le Centre de loisirs utilisera la salle de motricité tout l'été.

3-Questions des représentants des parents d'élèves :

● **Depuis les dernières modifications de l'organisation de la pause méridienne, est-ce que les retours des élèves restent positifs ?**

Nous n'avons pas de retours négatifs, les enfants ont l'air satisfaits.

● **Avez-vous prévu d'informer les parents d'élèves dès la rentrée scolaire sur leur éventuelle participation financière à la coopérative scolaire ?**

Nous reposerons à la rentrée aux parents de participer à la coopérative scolaire.

● **Pouvez-vous nous faire un point d'avancement sur le projet de remplacement du logiciel Kiosque Famille ?**

Le logiciel de cantine peut proposer les inscriptions pour le périscolaire mais pas encore pour le centre de loisirs. L'année prochaine sera une année de transition.

La directrice interroge les représentants des parents d'élèves sur la qualité des nouvelles photos avec ce nouveau photographe ? → les parents d'élèves sont très satisfaits de la qualité qui est bien supérieure à celle d'avant.

La mairie a constaté que les effectifs ont fortement diminué à l'aide aux devoirs. Ils surveilleront l'année prochaine car cela pose problème d'encadrement si l'effectif est trop bas. Il est envisagé de supprimer l'aide aux devoirs si cela ne correspond pas à un besoin des familles.

La Directrice

Le Maire

La Secrétaire

Mme Rossignol

M. Chansard

Mme Pansu